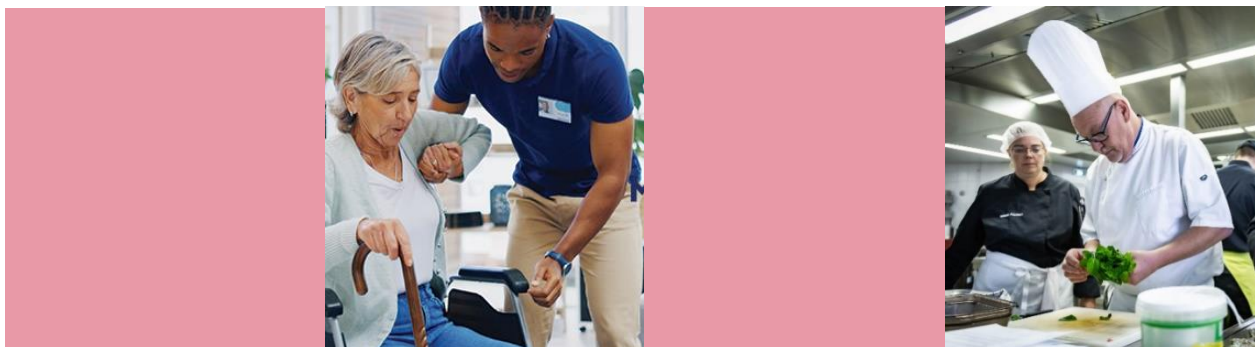




Annexe n°1



Stratégie Régionale de la Formation Professionnelle

Un service public de formation
professionnelle au service des
entreprises, des territoires et des
personnes en recherche d'emploi en
Normandie



I. Cadre général - Contexte.....	1
II. Un SPRFP normand à destination de ceux qui en ont le plus besoin	3
III. Un SPRFP normand structuré autour de 5 principes fondamentaux et de 6 engagements	5
1. Répondre aux besoins des territoires et des entreprises, en amenant les publics en recherche d'emploi vers les métiers et les formations attendus.....	6
• En proposant une offre de formation en adéquation avec les besoins en compétences des territoires.....	6
• En proposant des formations sur mesure à des entreprises qui s'engagent à recruter	6
• En répondant aux particularités des territoires à travers la mise en place d'une offre différenciée	7
• En favorisant la découverte des métiers et des formations en lien avec les emplois dans les territoires.....	7
2. Favoriser l'accessibilité à l'offre de formation des publics qui en ont le plus besoin	8
• En proposant une offre de proximité sur chaque bassin d'emploi.....	8
• A travers une communication attractive et accessible à tous.....	8
• En organisant des points d'information sur le territoire pour renseigner les personnes en recherche d'emploi	9
3. Favoriser l'engagement dans la formation des personnes en recherche d'emploi et maintenir une dynamique tout au long du parcours pour éviter les ruptures	9
• En sécurisant financièrement les parcours de formation	9
• En proposant des modalités de formations dynamiques et des apprentissages contextualisés ..	9
• En proposant des formations qualifiantes adaptées aux besoins des publics les plus éloignés	10
• En valorisant les compétences avec les badges numériques	10
• En valorisant les expériences avec la VAE.....	11
• En rendant les stagiaires acteurs de leur parcours	12
4. Organiser et mettre en œuvre une offre diversifiée pour répondre aux besoins des publics.....	12
• En structurant une offre autour de 7 règlements d'intervention	12
• En favorisant les interactions entre les prestataires de formation.....	14
5. Renforcer la collaboration avec les acteurs du Réseau pour l'Emploi au service de la sécurisation des parcours de formation.....	14
6. Accompagner les usagers et les structures de formation aux transitions écologiques, climatiques et numériques.....	14

I. Cadre général – Contexte

La compétence générale de la Région en matière de formation professionnelle continue, notamment auprès des publics demandeurs d'emploi, a été renforcée par la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale. La Région est chargée sur son territoire, de la **politique régionale d'accès à la formation professionnelle des jeunes et des adultes à la recherche d'un emploi ou d'une nouvelle orientation professionnelle**.

Elle finance, définit et coordonne dans ce cadre, l'ensemble des actions de formation à destination des jeunes et des adultes en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle. A ce titre, elle est chargée de **piloter et de mettre en cohérence les dispositifs intervenant dans le domaine de la formation et de l'orientation professionnelle**.

La loi du 5 septembre 2018 vient renforcer le rôle des Régions, qui sont désormais en charge « d'organiser des actions d'information sur les métiers et les formations, d'élaborer et de diffuser la documentation correspondante, en direction des élèves et de leurs familles, ainsi que des étudiants et des apprentis, notamment dans les établissements scolaires et universitaires » tout en s'inscrivant en complémentarité des actions de l'État.

La Région Normandie exerce ces compétences dans le cadre du **Service Public Régional de la Formation Professionnelle** (SPRFP) et du **Service Public Régional de l'Orientation** (SPRO). Ces deux services publics s'inscrivent en cohérence avec les orientations définies avec les acteurs en région dans le **Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles** (CPRDFOP) et le **Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales** (SRFSS).

Le **CPRDFOP-SRFSS 2023-2028** définit, de manière concertée avec l'Etat et les partenaires sociaux, en lien avec le CESER, les priorités stratégiques en matière d'orientation scolaire et professionnelle, de formation professionnelle (initiale et continue) et d'emploi. Adopté par l'Assemblée Plénière du 18 décembre 2023, il met en avant les **enjeux et les défis régionaux en matière de formation, d'orientation et d'emploi**. La Normandie y est notamment caractérisée par une baisse démographique importante avec un **vieillessement de sa population**. En parallèle, le taux de chômage y apparaît comme relativement bas bien que celui **des jeunes se distingue par son taux plus important que le reste de la France** avec un niveau de formation des jeunes normands et un accès à l'enseignement supérieur en moyenne plus faible qu'à l'échelle nationale. D'une façon globale, les **normands ont tendance à être moins qualifiés que la moyenne nationale et à s'orienter vers des études courtes et professionnalisantes**.

Par ailleurs, le CPRDFOP pointe que la Normandie est une **région dynamique et porteuse « d'innovation et de développement »** dans des secteurs clés tels que : l'énergie (raffinage, électricité, énergies marines renouvelables mais surtout le nucléaire et les énergies du futur (hydrogène)), l'industrie pharmaceutique, chimique, automobile, aéronautique, mais aussi dans le domaine de la santé. »¹.

De grands chantiers sont en projet en Normandie pour les années à venir (parcs éoliens offshore, EPR, implantation de la plus grande usine de recyclage de plastique au monde, etc.). Ceux-ci comportent des **enjeux importants en termes de création d'emploi**. Parallèlement la Normandie, comme de nombreuses régions, connaît de fortes difficultés de recrutement avec de **nombreux métiers en tension de recrutement**. La **formation professionnelle** constitue donc l'un des leviers majeurs de réponse.

Le SPRFP s'inscrit pleinement dans les engagements du CPRDFOP qui :

- Dans son engagement n°2, met en avant la nécessité de « déployer une offre de formation associée à des logiques d'accompagnement des personnes [...] pour faciliter leur insertion dans des parcours de formation tout au long de la vie »,
- Dans son engagement 3, souhaite « Améliorer les actions en matière d'attractivité des formations et des métiers ».

En complément, la Région porte au travers de son **Schéma Régional de Développement Economique des Entreprises, pour l'Innovation et l'Internationalisation** (SRDEEII) un modèle de développement économique qui s'appuie sur trois transversalités :

- L'orientation et l'information sur les métiers, la formation initiale et continue, le recrutement et la fidélisation des salariés,
- La décarbonation de l'activité économique,
- La promotion de la responsabilité sociale et environnement des entreprises.

Ces trois transversalités s'incarnent dans le SPRFP au travers notamment d'une offre de formation qui répond aux **besoins en compétences des entreprises du territoire, devant faciliter l'appropriation des enjeux de transition numérique et climatique**.

La **loi « Plein Emploi »** du 18 décembre 2023 a par ailleurs fortement impacté l'environnement emploi/formation avec notamment la création du Réseau pour l'Emploi qui redéfinit la gouvernance et les modalités de la territorialisation des politiques emploi-formation. C'est sur cette gouvernance que s'appuie la Région pour construire son offre et agir avec les partenaires du Réseau, pour s'assurer que l'offre touche bien le public pour lequel elle est construite.

Depuis la fusion des Régions Basse et Haute Normandie, les dispositifs de formation ont beaucoup évolué pour s'adapter aux nouvelles attentes des publics et des entreprises, avec

¹ Cf CPRDFOP-SRFSS 2023-2028

des transformations mises en œuvre notamment dans le cadre du **Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences contractualisé avec l'Etat**.

Sur cette période, des **initiatives et des expérimentations** ont été mises en œuvre pour aller vers les publics éloignés de la formation et de l'emploi, favoriser la remobilisation puis l'accompagnement dans une logique de parcours sans rupture, et ce dans le cadre d'une **organisation partenariale renouvelée** qui a permis de renforcer et d'amplifier les coopérations avec les acteurs normands de la sphère emploi formation. Enfin, l'appareil de formation a fortement évolué, la Région, par son action, venant amplifier les dynamiques déjà engagées par certaines structures de formations.

3

A l'issue de cette période, plusieurs pistes de travail ont été identifiées pour les années à venir et notamment :

- Poursuivre et renforcer le repérage et l'accompagnement des publics vers la formation ;
- Accentuer l'individualisation, la sécurisation et la fluidité des parcours de formation ;
- Mener une réflexion partagée sur la transformation de la formation ;
- Structurer et outiller l'analyse des besoins en compétences pour une réponse formation au plus près des besoins des entreprises et des territoires.

La Région a choisi de définir une **nouvelle politique régionale de formation professionnelle continue qui sera mise en œuvre à compter de 2026**, pour porter le développement des compétences et leur adaptation aux changements qui nous attendent, au service des territoires et des entreprises.

II. Un SPRFP normand à destination de ceux qui en ont le plus besoin

Dans une société où le travail est central, les personnes en recherche d'emploi se retrouvent souvent en situation de vulnérabilité sociale, de précarité financière, de perte de confiance en soi et dans l'avenir. La Région, au travers de son SPRFP, apporte des réponses adaptées à ces publics, en proposant l'acquisition de compétences socles et de qualifications professionnelles facilitant le retour à l'emploi, tout en prenant en compte les difficultés connexes. La Région mène des actions pour favoriser l'accès à son offre de formation des publics qui en ont le plus besoin, au travers des missions qui lui sont confiées :

- **La lutte contre l'illettrisme** : selon l'enquête Formation Tout au Long de la Vie de l'INSEE publiée en 2024, **en France**, en 2022, **10 % des personnes âgées de 18 à 64 ans éprouvent des difficultés dans les domaines fondamentaux de l'écrit**. Parmi les adultes qui ont débuté leur scolarité en France, **4 % sont en situation d'illettrisme**. Les conséquences pour ces personnes sont nombreuses, que ce soient en termes d'inclusion sociale ou professionnelle. Aussi, la lutte contre l'illettrisme est un enjeu crucial pour notre société. La Région Normandie est investie depuis de nombreuses années en faveur de **la lutte contre l'illettrisme, le principal levier d'intervention étant la formation**. Ce public, parce qu'il organise des stratégies d'évitement, est

difficile à capter. C'est pourquoi la Région agit avec les différents acteurs, et notamment le CARIF OREF qui porte le Centre Ressources Illettrisme et Analphabétisme (CRIA) en Normandie, pour faciliter le repérage de ces publics et leur orientation sur les dispositifs de formation, pour changer les représentations liées à la formation auprès des publics et des professionnels et également pour maintenir et développer au sein des structures de formation, la capacité à prendre en charge les situations d'illettrisme.

- **Egal accès des femmes et des hommes aux filières de formation** : inscrite dans la Constitution, l'égalité entre les femmes et les hommes est une valeur fondamentale de la République, reprise dans les objectifs de développement durable de l'ONU. Les mentalités et les prises de conscience évoluent. Mais si l'égalité a progressé dans le droit, elle doit encore progresser dans les faits. La Région, dans le cadre de ses politiques publiques, met en œuvre des dispositifs et actions favorisant cette égalité, en s'associant à des dynamiques partenariales sur le territoire. En Normandie, 70,5 % des femmes en activité se répartissent dans cinq familles professionnelles (administration, gestion, santé et sociale, services et commerce) sur un total de 87 familles professionnelles. Le secteur des services emploie le plus de femmes avec 59,8% alors qu'on ne retrouve que 10,9% de femmes dans le domaine de la construction ou 28,4% dans l'industrie selon l'Insee. Le secteur du commerce est le seul à présenter une quasi-parité. Les actions d'orientation et la formation sont des moyens essentiels pour favoriser la mixité, déconstruire les stéréotypes. Ainsi l'Agence de l'Orientation et des Métiers de Normandie mène des actions ciblées à destination des jeunes, des adultes, pour **découvrir des métiers, dépasser les stéréotypes de genre et ouvrir le champ des possibles**. Par ailleurs, l'offre de formation est organisée, dès la phase de positionnement, pour viser cet égal accès des femmes et des hommes aux formations.
- **Accès des personnes handicapées à la formation** : les demandeurs d'emploi en situation de handicap rencontrent des difficultés à sortir du chômage avec, en facteurs cumulés, des périodes d'inscription souvent de longue durée, un niveau de formation et de qualification plus faible que les autres demandeurs d'emploi, et souvent des conditions d'âge plus élevées. La Région est engagée depuis de nombreuses années aux côtés de ses partenaires, et notamment l'Agefiph, pour rendre son offre toujours plus inclusive et ainsi permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder sans discrimination aux dispositifs de formation. Pour cela, la Région poursuit l'accompagnement à la transformation des organismes de formation à travers la mise en place d'actions spécifiques rendant **l'offre de formation plus accessible**. Par ailleurs, la Région intègre la dimension handicap aux grandes stratégies orientation, formation, emploi du territoire et notamment au sein de filières porteuses comme par exemple celle de l'énergie.
- **Formation professionnelle des personnes sous main de justice** : la Région, à travers son règlement de service public voté lors de la Commission Permanente du 6 novembre 2023, s'est engagée à préparer l'avenir des publics sous main de justice, à ce que le **temps de la peine soit un temps pour acquérir des compétences professionnelles, sociales et comportementales, et préparer ainsi au mieux la réinsertion**. Ainsi le

nombre de détenus accueillis en formation a augmenté depuis 2020, passant de 254 à 633 en 2024.

III. Un SPRFP normand structuré autour de 5 principes fondamentaux et de 6 engagements

5

Comme tout service public, le SPRFP répond aux **principes fondamentaux** suivants :

- Équité dans accès à la formation ;
- Continuité de l'offre de formation ;
- Adaptabilité de l'offre de formation et individualisation des parcours ;
- Neutralité et laïcité de l'offre de formation qui garantit le libre accès de tous aux services publics sans discrimination ;
- Gratuité des frais pédagogiques et de passage de certification.

Par ailleurs, afin de répondre aux différents défis identifiés en matière d'emploi et de formation en Normandie, la Région fait le choix de structurer sa stratégie régionale de formation professionnelle autour de **6 engagements** :

- Répondre aux besoins des territoires et des entreprises, en amenant les publics en recherche d'emploi vers les métiers et les formations attendus ;
- Favoriser l'accessibilité à l'offre de formation des publics qui en ont le plus besoin ;
- Favoriser l'engagement des personnes en recherche d'emploi et maintenir une dynamique tout au long du parcours pour éviter les ruptures ;
- Organiser et mettre en œuvre une offre diversifiée pour répondre aux besoins des publics ;
- Renforcer la collaboration avec les acteurs du Réseau pour l'Emploi au service de la sécurisation des parcours de formation ;
- Accompagner les usagers et les structures de formation aux transitions écologiques, climatiques et numériques.

L'ensemble de ces engagements, constitutifs du Service Public Régional de la Formation Professionnelle, sont définis ci-après.

1. Répondre aux besoins des territoires et des entreprises, en amenant les publics en recherche d'emploi vers les métiers et les formations attendus

6

En proposant une offre de formation en adéquation avec les besoins en compétences des territoires

Identifier et répondre aux **besoins des employeurs du territoire normand est un enjeu déterminant du Service Public Régional de la Formation Professionnelle**, tant pour les personnes en recherche d'emploi que pour les entreprises. La formation professionnelle participe à l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des entreprises, à l'adaptation aux évolutions du marché du travail et à la réduction des écarts entre les compétences recherchées par les entreprises et celles dont disposent les demandeurs d'emploi.

Ainsi, la Région travaille en **collaboration avec les partenaires emploi/formation** pour identifier leurs besoins, qui sont définis chaque année avec les branches professionnelles, notamment au travers des accords de partenariat, les OPCO, les filières, les acteurs économiques des territoires à l'échelle des arrondissements (acteurs de proximité), en lien avec les nouvelles instances du Réseau pour l'Emploi, dont les Comités Locaux Pour l'Emploi.

La Région propose la mise en place de formations visant des **certifications professionnelles partielles ou totales** adaptées aux besoins en compétences des entreprises. En fonction du besoin, l'offre de formation peut permettre d'acquérir **un premier niveau d'employabilité** pour un accès à l'emploi plus rapide. Celui-ci peut être complété par la suite selon différentes modalités, telles que la formation en entreprise, la Validation des Acquis de l'Expérience, dans une **logique de formation tout au long de la vie**.

Par ailleurs, l'offre de formation construite pour répondre à ces besoins est organisée de manière à pouvoir ensuite **s'adapter tout au long de l'année dans ses contenus, sa localisation ou ses volumes** notamment.

Enfin l'offre de formation prend en compte dans cette démarche la nécessité, pour toutes les entreprises, de faire face **aux transitions écologiques, climatiques et numériques, qui ont des impacts sur les métiers et les compétences**. Favoriser l'acquisition de nouvelles compétences rendues nécessaires par ces transitions est une priorité.

En proposant des formations sur mesure à des entreprises qui s'engagent à recruter

En complément de la réponse aux besoins en compétences récurrents et structurants sur les territoires, la Région propose **une offre de service spécifique pour répondre à des besoins en compétences ponctuels, émergents**, identifiés sur les territoires à partir des engagements

d'embauche d'entreprise, en construisant des **réponses de formation « sur mesure »**. La Région collabore avec l'entreprise pour l'aider dans la définition de son besoin en compétences, sur le choix de la formation et son financement et peut intervenir le cas échéant, en lien avec les acteurs du Réseau pour l'Emploi, dans l'aide au recrutement des candidats. **L'entreprise devient alors partie prenante et partenaire de la Région.**

La Région accompagne également les entreprises dans la **transmission des compétences** en mobilisant de nouvelles modalités pédagogiques et tout particulièrement l'Action de Formation En Situation de Travail (**AFEST**). Ces formations, coconstruites avec l'entreprise, nécessitent la mobilisation par l'entreprise d'un tuteur.

La Région a par ailleurs développé des **outils pour sécuriser le recrutement dans certains secteurs présentant des spécificités** et notamment dans la filière transport. La Région propose ainsi la mise en place de tests de positionnement, en amont des entrées en formation menant au métier de conducteur routier (transport de marchandises ou transport de voyageurs) pour évaluer et valider les aptitudes psychomotrices des candidats.

Enfin, afin de faciliter la **mise en relation entre les recruteurs du territoire** et les personnes formées ou en cours de formation sur ses dispositifs de formation, la Région propose le service d'« **Emploi Normandie** ». C'est une plateforme qui rend visible les profils des stagiaires en cours de formation auprès des recruteurs et qui permet également de promouvoir l'attractivité du territoire comme lieu de vie, d'avoir accès à des actualités et des informations sur le dynamisme économique local (observatoire de l'emploi, annuaire d'entreprises...).

En répondant aux particularités des territoires à travers la mise en place d'une offre différenciée

La Normandie est un territoire organisé autour de trois grands pôles urbains (Caen, Le Havre et Rouen), d'un important réseau d'agglomérations (Alençon, Cherbourg, Dieppe, Évreux, Louviers...) et également de territoires plus ruraux. Aussi, **l'offre de formation est adaptée à cette diversité de territoires** pour tenir compte des spécificités et des besoins de chacun d'entre eux, en développant des **modalités d'accueil et de formation qui répondent à ces particularités économiques et sociales**.

En favorisant la découverte des métiers et des formations en lien avec les emplois dans les territoires

La **découverte et l'expérimentation de métiers**, notamment ceux des filières régionales considérées comme stratégiques, est un des leviers pour agir sur les tensions de recrutement.

Ces mises en situation concrètes sont essentielles pour, d'une part, **capter les publics et leur donner envie de se former** aux métiers en lien avec les besoins des territoires et, d'autre part, pour leur permettre d'appréhender l'économie de leur territoire et les secteurs d'emploi qui recrutent, s'engager dans une formation et comprendre les réalités du monde professionnel.

Ainsi la Région organise **tout au long de l'année des séquences pour découvrir et expérimenter les métiers porteurs** auxquels mènent l'offre de formation régionale. Cela

s'appuie sur des mises en situation sur les plateaux techniques, la mobilisation d'outils immersifs tels que des casques de réalité virtuelle, l'intervention d'entreprises pour présenter leurs besoins et faire prendre conscience des potentialités de recrutement sur les territoires, dont la mise en œuvre est confiée à des prestataires.

Par ailleurs, la Région incite ses prestataires et partenaires à mobiliser **l'offre de service de l'Agence Régionale de l'Orientaion et des Métiers de Normandie**. Créée en 2019, l'Agence informe sur les métiers, conseille les normands dans leur projet d'orientation et s'engage aux côtés des entreprises pour faire connaître leur métier. Elle propose une **programmation et des interventions variées tout au long de l'année en Normandie** (le salon régional de l'orientation et des métiers, les métiers en tournée, la semaine de la VAE...). Elle met également à disposition des usagers des **services et des outils innovants pour découvrir les métiers** (Xpérience Métiers, escape game...).

La Région s'appuie également sur **les outils et actions déployés par ses partenaires, notamment ceux soutenus dans le cadre des appels à projets FSE+**.

2. Favoriser l'accessibilité à l'offre de formation des publics qui en ont le plus besoin

En proposant une offre de proximité sur chaque bassin d'emploi

Dans le but de réduire les inégalités et ainsi favoriser l'inclusion sociale et professionnelle, la Région souhaite que toutes les personnes en recherche d'emploi, indépendamment de leur lieu de résidence, aient accès à des opportunités de formation.

Afin de **garantir l'accessibilité à l'offre de formation et de répondre au mieux aux besoins des publics**, la Région propose donc une **offre de formation de proximité et adaptée** à chaque typologie de territoire. Par ailleurs, l'offre de formation préparatoire à la qualification et l'emploi, qui s'adresse tout particulièrement aux personnes en situation d'illettrisme, d'illectronisme et aux personnes en cours d'acquisition de la langue française, est déployée en **proximité, au plus proche des bassins de vie des usagers**.

A travers une communication attractive et accessible à tous

La Région mène des actions de communication pour rendre **visible son offre de formation et ainsi faciliter sa mobilisation**.

Elle déploie par exemple un site internet regroupant l'information sur toutes **les politiques d'Orientaion, de Formation et d'Emploi : des Parcours, un Métier**. Ce site a vocation à informer largement le grand public sur ces différentes thématiques.

Elle utilise par ailleurs des outils de communication mobilisant des messages impactant, simples et efficaces avec des visuels attractifs pour rendre **l'information accessible à tous**.

Pour cela, elle s'appuie notamment sur la méthode Facile à Lire et à Comprendre (FALC) qui a pour but de **traduire un langage classique en un langage simplifié**.

En organisant des points d'information sur le territoire pour renseigner les personnes en recherche d'emploi

La Région met en place des **points d'information sur le territoire normand**, pour renseigner les personnes en recherche d'emploi sur l'offre de formation, garantissant ainsi l'accès à l'information pour tous les publics, de manière continue sur l'année et sur le territoire. Ces points d'information, **facilement repérable et proche des lieux de vie**, sont organisés dans les locaux des prestataires de formation ou dans des structures partenaires fréquentées par le public visé.

9

3. Favoriser l'engagement dans la formation des personnes en recherche d'emploi et maintenir une dynamique tout au long du parcours pour éviter les ruptures

En sécurisant financièrement les parcours de formation

La Région signe avec chaque stagiaire qui rentre en formation un **contrat d'engagements réciproques, qui formalise des droits et des obligations**. Ainsi la Région assure la gratuité de la formation, rémunère les stagiaires, verse des aides, et en contrepartie, le stagiaire s'engage à s'investir dans la formation, à être présent et ponctuel, à respecter le règlement intérieur et à jouer un rôle actif pendant la formation.

L'accès à la formation représente, pour chaque stagiaire, un investissement à la fois personnel et financier. Le coût des déplacements ou la garde des enfants sont autant de barrières à l'entrée en formation, puis de sources d'abandon, et ce quelle que soit la durée ou l'intensité de celle-ci.

Pour répondre à cela, la Région **facilite l'accès aux droits, et notamment ceux à rémunération, en simplifiant les modalités de demande et de versement**. Elle verse par ailleurs une avance, dans les premiers jours de la formation ainsi que différentes aides pour faciliter le déroulement de la formation, telles que des aides à l'équipement, à la mobilité.

En complément, une **équipe dédiée à la relation usagers** est à l'écoute des difficultés rencontrées par les stagiaires en lien avec leur rémunération ou le suivi de leur formation, pour les accompagner ou passer le relai aux bons interlocuteurs.

En proposant des modalités de formations dynamiques et des apprentissages contextualisés

Pour donner du sens à ce qui est appris, les stagiaires doivent établir des liens entre ce qu'ils apprennent et ce qu'ils voient ou vivent par ailleurs, et notamment dans des situations de travail. Cela augmente la valeur accordée à l'apprentissage, et donc la motivation.

L'offre de formation du SPRFP doit donc créer un environnement d'apprentissage motivant et efficace et ainsi rendre les parcours des stagiaires plus dynamiques. Cela implique notamment la **contextualisation des apprentissages à des situations professionnelles, pratiques et concrètes, ancrées dans la réalité**, permettant aux stagiaires de voir directement l'application de ce qu'ils apprennent. Ces modalités d'apprentissage sont déployées au sein du dispositif préparatoire à la qualification et à l'emploi mais également dans le cadre du dispositif Qualif.

En proposant des formations qualifiantes adaptées aux besoins des publics les plus éloignés

Dans le but de fluidifier les parcours et de faciliter l'accès des stagiaires du dispositif de préparation d'accès à la qualification et l'emploi aux formations qualifiantes, la Région crée un continuum de formation entre ses dispositifs pour limiter les ruptures de parcours.

Ainsi, la Région propose la mise en œuvre de **formations qualifiantes modulables et adaptables**. Par ailleurs, certaines formations du dispositif Qualif proposent des parcours adaptés, en termes de contenus et de durée, à des publics n'ayant pas la maîtrise complète de l'écriture, de la langue française... Ainsi il s'agit pour ces publics de pouvoir **acquérir de manière concomitante ces compétences socles manquantes qui sont nécessaires à l'exercice du métier et des compétences techniques**, optimisant ainsi leurs parcours de formation.

En valorisant les compétences avec les badges numériques

Afin de soutenir les parcours d'insertion et maintenir la dynamique tout au long des parcours de formation, notamment pour les publics peu ou pas qualifiés, l'offre de formation permet de **développer la confiance en soi, de valoriser et de créer de l'appétence pour la formation en identifiant notamment les compétences détenues par les individus**. Ainsi, la capitalisation et la valorisation de ces compétences constituent un des leviers pour maintenir la motivation et l'engagement des stagiaires.

Cette valorisation passe par la reconnaissance, la mise en avant et peut se faire à l'aide d'outils normés, tels que les certifications inscrites au Répertoire des Certifications Professionnelle, mais aussi par des outils plus informels, que représentent aujourd'hui les badges numériques.

En 2021, **la Région a engagé la démarche « La Normandie badge les compétences »** et a créé des badges qui s'appuient sur ceux émis par les structures du territoire afin d'accroître la visibilité des compétences recherchées par les recruteurs. Les badges de la Région valorisent les compétences dites fondamentales à toute démarche d'insertion professionnelle : communiquer, adapter, organiser, s'intégrer.

Les badges numériques constituent un complément aux certifications existantes en portant sur des compétences non abordées dans les référentiels, mais souvent recherchées par des entreprises (développement de l'autonomie, des savoir-être professionnels, l'utilisation d'outils collaboratifs...).

La Région poursuit sa stratégie de développement de la démarche pour la déployer **à d'autres types de compétences, comme les compétences techniques sur les métiers rares ou émergeants, ou les compétences liées au développement durable**, pour être en mesure de prendre en compte les enjeux écologiques dans leur futur métier et en tant que citoyens.

En valorisant les expériences avec la VAE

11

La Région conduit des actions de sensibilisation et de promotion de la VAE, dispositif permettant d'accroître les capacités individuelles de mobilité et d'évolution professionnelle.

Elle est intervenue à ce titre jusqu'en 2024 en finançant et animant un réseau de Point Relais Conseil, en charge de l'information sur le sujet, et en finançant l'accompagnement de bénéficiaires s'engageant dans un parcours de VAE. Dans le contexte de réforme nationale portant la création d'un GIP France VAE, d'une plateforme numérique devant être à terme l'unique clé d'entrée d'une démarche VAE et la création de la fonction d'« Architecte Accompagnateur de Parcours », intervenant sur l'activité de conseil et d'analyse de faisabilité, **la Région a souhaité faire évoluer ses modalités d'intervention sur ce champ.**

Ainsi, la Région **soutient les démarches individuelles et renouvelle ses ambitions pour accroître la mobilisation de la démarche de Validation des Acquis de l'Expérience** comme une modalité de reconnaissance et de validation des compétences acquises, en lien avec les stratégies individuelles d'évolution des parcours professionnels.

Elle anime au sein du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) les professionnels en charge de cette activité d'orientation des publics vers la VAE (Conseillers en Evolution Professionnelle et Architecte Accompagnateurs de Parcours). Cette animation, déléguée à l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie, vise notamment à homogénéiser le niveau de réponse apporté aux candidats à la VAE en région, à renforcer la lisibilité de la démarche.

L'Agence Régionale de l'Orientation construit avec les différents réseaux de CEP l'offre de professionnalisation adaptée à leurs besoins. Celle-ci vise en premier lieu à renforcer leur capacité de conseil et d'aide au choix de la certification.

Sur le champ de l'accompagnement des parcours de validation, la Région intervient en soutien financier aux démarches individuelles des demandeurs d'emploi normands.

Elle accompagne d'autre part les Architectes Accompagnateurs de Parcours sur la connaissance des modalités de financement accessibles sur le territoire, avec l'ambition de rechercher des complémentarités avec le programme régional de formation. A ce titre des parcours de VAE Hybrides sont envisagés, notamment sur des certifications menant à des métiers en tension de recrutement.

En rendant les stagiaires acteurs de leur parcours

Les parcours des personnes en recherche d'emploi sont de moins en moins linéaires, avec l'alternance de périodes d'emploi, de formation ou d'inactivité. La formalisation des différentes étapes de ces parcours, des événements marquants de chacune d'entre elles, contribue à rendre l'utilisateur capable de se l'approprier, de le partager avec le Conseiller en Evolution Professionnel en charge de son accompagnement et les organismes de formation.

Ainsi le partage d'informations sur les parcours des usagers entre les différentes parties prenantes est un levier pour sécuriser, éviter les ruptures, les renoncements. Pour répondre à cet enjeu partagé, la Région et ses partenaires utilisent notamment des **systèmes d'information dédiés sécurisés**, un **livret de suivi**.

4. Organiser et mettre en œuvre une offre diversifiée pour répondre aux besoins des publics

En structurant une offre autour de 7 règlements d'intervention

Afin de répondre à l'ensemble des publics ciblés par le SPRFP ainsi qu'aux besoins en compétences des employeurs normands, la Région **organise son service public autour de 7 règlements d'intervention** : 5 liés à des dispositifs de formation et 2 visant la sécurisation des parcours de formation.

Une offre de formations préparatoires pour :

- Permettre une prise en charge des besoins en formation des personnes ne maîtrisant pas le socle de compétences. Elle cible notamment les personnes en situation d'illettrisme, d'illectronisme et les personnes en cours d'acquisition de la langue française,
- Découvrir et d'expérimenter différents métiers notamment en lien avec les opportunités du territoire afin de mieux appréhender les réalités du marché du travail,
- Faciliter l'accès de ce public à un emploi ou une qualification en lien avec les opportunités du territoire,
- Travailler et valoriser les compétences fondamentales, comportementales et informelles (badge, CléA),
- Faciliter l'accès à l'enseignement supérieur (DAEU) de publics n'ayant pas obtenu le baccalauréat.

Une offre de formation qualifiante pour :

- Répondre aux besoins en compétences des territoires, avec la structuration d'un catalogue de formations dans différents secteurs d'activité, en priorisant l'acquisition

par les demandeurs d'emploi d'un 1^{er} niveau d'employabilité ou d'une certification de niveau 3 et 4,

- Répondre aux besoins en compétences d'entreprises normandes en proposant des parcours de formation et des modalités pédagogiques adaptées à leurs particularités,
- Accompagner les projets individuels de personnes en recherche d'emploi, en s'appuyant notamment sur la Validation des acquis de l'Expérience.

Une offre de formation à destination des personnes sous-main de justice pour :

- Ouvrir la formation au plus grand nombre de personnes placées sous-main de justice,
- Garantir un socle de compétences aux personnes formées en détention afin de favoriser leur retour à l'emploi ou en formation à la sortie,
- Pour contribuer à la réponse aux besoins en compétences repérés sur le territoire normand.

Une offre de formations sanitaires et sociales pour :

- Répondre aux besoins en compétences importants sur les métiers de la santé et du social,
- Contribuer ainsi au développement et à l'attractivité du territoire,
- Proposer des parcours et des perspectives aux actifs du secteur, en complémentarité du programme régional de formation à destination des personnes en recherche d'emploi.

La prise en charge de la formation des salariés en insertion pour :

- Faciliter l'insertion professionnelle des salariés en contrat d'insertion par l'acquisition des compétences attendues par les entreprises du territoire ;
- Soutenir les employeurs de salariés en contrat d'insertion dans leur politique de professionnalisation.

Un dispositif d'accompagnement des publics en formation (stagiaires de la formation professionnelle) pour :

- Rémunérer de façon attractive et valoriser l'engagement dans la formation ;
- Faciliter l'accès et le maintien en formation ;
- Favoriser le retour à l'emploi au travers de la formation.

L'accompagnement des élèves et étudiants du sanitaire et social par le versement de bourses et d'aide ponctuelle d'urgence pour :

- Sécuriser les parcours des élèves et étudiants, en versant des bourses sur critères sociaux,

- Améliorer les conditions de vie et d'études.

En favorisant les interactions entre les prestataires de formation

Dans le but de fluidifier les parcours de formation et d'améliorer les logiques de parcours formation/emploi, la Région favorise les **interactions entre les prestataires de formation en créant un écosystème** constitué de l'ensemble des structures de formation financées par la Région (prestataires de marché public et instituts de formations sanitaires et sociales) et des partenaires du Réseau pour l'Emploi. L'objectif est d'optimiser le **chaînage et le suivi des parcours de formation ainsi que la bonne connaissance de l'offre de formation** par l'ensemble des acteurs en renforçant le partenariat local.

14

5. Renforcer la collaboration avec les acteurs du Réseau pour l'Emploi au service de la sécurisation des parcours de formation

La Région Normandie porte l'ensemble des actions inscrites dans son SPRFP en collaboration avec les acteurs du Réseau pour l'Emploi. Cette collaboration s'inscrit dans un **cadre partenarial formalisé avec France Travail, les cinq Conseils Départementaux normands, les Missions Locales et Cheops**. Ce partenariat vise à favoriser l'interconnaissance des dispositifs, à faciliter l'accès à la formation notamment des publics les plus éloignés comme les allocataires du RSA, à faciliter la mise en place d'expérimentation et à renforcer les liens pour une action conjointe et une coordination des actions au service de l'insertion des personnes en recherche d'emploi.

Ce cadre partenarial permet notamment de partager des informations de manière efficace dans le cadre d'un **système d'échanges d'informations partagées** optimisant ainsi les parcours des bénéficiaires.

Il permet également d'organiser les **modalités de suivi des stagiaires tout au long de leur parcours de formation** jusqu'à l'emploi en sécurisant notamment les phases interstitielles entre deux formations et en prenant le relais pour les accompagner vers l'emploi afin de garantir une continuité dans l'accompagnement.

Ces actions permettent de créer un environnement favorisant la réussite des stagiaires dans leur parcours professionnel.

6. Accompagner les usagers et les structures de formation aux transitions écologiques, climatiques et numériques

La Région Normandie a créé en décembre 2019, le **GIEC normand** (Groupe Interdisciplinaire sur l'Evolution du Climat normand). Dans ce cadre, la Région s'est engagée dans la mise en place d'actions concrètes, nouvelles et innovantes, **d'atténuation et d'adaptation au**

changement climatique en réponse aux constats impliquant toutes les politiques régionales.

La Région porte une double ambition : **poursuivre et amplifier la mobilisation des acteurs et partenaires normands**, pour les inviter à la fois à renforcer et massifier leurs actions d'atténuation (limitation des émissions de gaz à effet de serre), mais également à **déployer des actions d'adaptation de leurs territoires et activités aux impacts du changement climatique** (chaleur, inondation, submersion, santé, fragilisation des bâtiments liée au retrait/gonflement des argiles, érosion des sols, recul du trait de côte, fragilisation de la biodiversité...).

15

La stratégie régionale de formation professionnelle s'inscrit pleinement dans ces ambitions régionales en faisant du **développement durable un des axes de sa politique formation à destination des usagers et en accompagnant les organismes de formation.**

Ainsi, la Région accompagne les stagiaires de la formation professionnelle à l'appropriation des enjeux et à l'acquisition de compétences propres aux transitions écologiques, climatiques et numériques en poursuivant 3 objectifs :

- Le développement de clés de compréhension des grands enjeux liés au dérèglement climatique et à l'effondrement de la biodiversité ;
- La sensibilisation à l'égalité femmes-hommes ;
- L'exercice de ces compétences dans un objectif citoyen et dans un contexte personnel et professionnel.

De même, la Région Normandie poursuit son **accompagnement en faveur de l'évolution et de la transformation des organismes de formation** notamment pour permettre à ces structures de répondre aux transformations sociétales et aux attentes et besoins des publics en formation (transition numérique, écologique, sociale).